

Livradois Forez

Révision de la Charte du Parc :
enquête publique
en décembre et janvier



**D'ordinaire,
ce sont les trains
en retard qui font
la Une des journaux.
Une fois ne vaut
pas coutume,
parlons d'un train
qui a attendu son heure
pour revenir.
Il prend son temps,
mais le temps
travaille pour lui.**



La bonne étoile de Sembadel

Je me souviens que nous attendions le train en gare de Darsac, il arrivait à 16 h 30 et, via Lyon ou Clermont-Ferrand, nous étions à Paris aux environs de 23 h", raconte Jean-Luc Fraisse, maire d'Allègre et président du Syndicat mixte de développement ferroviaire du Livradois-Forez. Même souvenir pour Christian Chevalyère, maire d'Ambert et président du Syndicat mixte de la ligne ferroviaire Courpière-Sembadel. "J'étais lycéen à l'époque, nous prenions le Darsac-Vichy. En 1 h 15 nous étions dans la ville thermale et, en moins de 5 h, à Paris." Il ne s'agit nullement d'une simple évocation nostalgique mais bien plutôt d'une perspective à nouveau ouverte. Les voyageurs devront, certes, patienter encore avant de réserver leur billet, avant que l'étoile de Sembadel retrouve son éclat d'antan.

Un élément du patrimoine

Longtemps, Sembadel (gare) a été un nœud ferroviaire d'importance, une étoile à trois branches. Les travaux de la ligne Saint-Germain-des-Fossés-Darsac ont commencé en 1881. Le premier train, à l'enseigne du PLM, est arrivé en gare d'Ambert en 1885, en gare d'Arlanc en 1893 et à Darsac en

1902. Durant les Années folles, Saint-Alyre d'Arlanc était la deuxième gare de France pour le transport de bois. Beaucoup plus tard, la raison économique l'a emporté. La SNCF a déclassé la ligne progressivement, par tronçons successifs, interrompant le trafic voyageurs, puis le trafic marchandises. Au milieu des années 80, la messe était dite, l'étoile avait perdu son éclat.

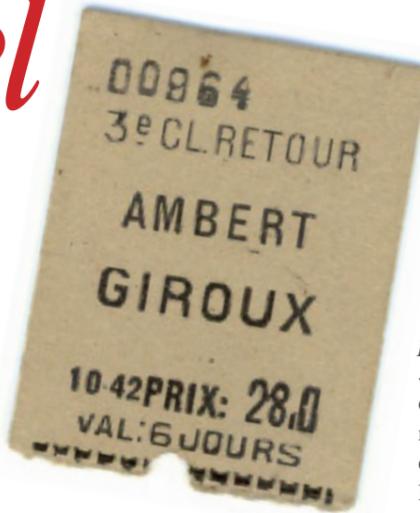
"Notre chance, dit le maire d'Ambert, c'est que la voie a été conservée malgré la désaffectation et les déclassements. Il convient ici de rendre hommage à l'association Agri-vap - à son président fondateur Jean Berne - qui a assuré l'entretien dans la mesure de ses moyens et qui a développé trois types d'activité : les trains panoramiques, le transport de fret de Giroux à Courpière et les croisières touristiques au-delà du périmètre du Livradois-Forez." Tonalité identique du côté Haute-Loire. "Les habitants sont très attachés à cette ligne, assure le maire d'Allègre, ils la considèrent comme un élément de leur patrimoine. Peut-être est-ce une habitude de la campagne où l'on ne jette pas un vieil outil parce qu'on

se dit qu'il resservira, un jour. En 1993, je n'étais pas encore élu, nous avons mobilisé la population pour entretenir la voie, cela ressemblait un peu aux anciennes corvées, mais chacun y venait de son plein gré et de bon cœur."

Des enjeux de territoire

Le jour où l'outil pourra resservir est venu. Des élus, et d'autres, en sont depuis plusieurs années convaincus mais la nécessaire réduction des émissions des gaz à effet de serre a donné du poids à leurs arguments et en a hâté l'heure.

Le train est sur les rails et l'accélération patente. Cela, grâce au Pôle d'Excellence Rurale² qui permet de programmer les opérations en étant assuré de disposer des financements nécessaires pour les mener à bien. Les travaux ont démarré : réfection de passages à niveau, de la signalisation, remplacement de traverses, consolidations de certains ouvrages... Le Parc a recruté un chargé de mission, Pierre Rosnet, qui assure un rôle de coordination. En juillet dernier, le Syndicat puydômois a racheté le tronçon Peschadoires-Arlanc qui était encore propriété de Réseaux Ferrés de France. Côté Loire et Haute-Loire, le Syndicat acquiert progressivement la maîtrise de son réseau avec le concours des communautés de communes des Portes d'Auvergne et de Saint-Bonnet-le-Château. Autre nouveauté, ce sont maintenant les communautés de communes, et non plus les seules communes riveraines, qui adhèrent aux deux Syndicats. "C'est le signe que les enjeux de territoire sont compris et qu'un climat de confiance s'est instauré", disent, de conserve, les deux présidents.



endroits permettraient d'accroître les volumes tout en contribuant à la structuration de la filière-bois. Et les voyageurs ? "On me traite parfois d'utopiste, reconnaît Christian Chevalyère. Mais cette ligne qui longe la Dore est la colonne vertébrale du Livradois-Forez. Je ne conçois pas que l'on puisse souhaiter le désenclavement de la vallée et parler de développement durable sans envisager de la mettre à contribution." Il n'est donc pas exclu qu'un jour Ponots, Thierinois, Stéphanois ou Lyonnais puissent aller en train assister au Festival de la Chaise-Dieu. "Voie ferrée, voie d'avenir", clament les panneaux qui annoncent les travaux en cours. Acceptons-en l'augure. ■

Voie d'avenir

Ne serait-il pas judicieux, alors, de disposer d'une structure unique ? "La réunion des deux Syndicats en un seul est bien l'une de nos perspectives, affirme Christian Chevalyère, mais il importe, au préalable, de bien définir les objectifs communs." Versant Loire-Haute-Loire, la priorité est le tourisme, avec Le Puy-en-Velay, Saint-Etienne ou Lyon pour lignes d'horizon. La question du fret et des voyageurs reste ouverte mais "nous aurons besoin de beaucoup d'autorisations ou d'agrèments et d'accès au réseau national avant de pouvoir envisager sérieusement ces hypothèses". Sur l'axe Peschadoires-Sembadel, le tourisme est aussi la priorité, avec l'élaboration de produits touristiques attractifs, avec la relance des croisières à plus lointaine destination. Le transport de fret n'a besoin que d'un coup de pouce ; la chaudière à bois des papeteries Giroux consomme 20 000 tonnes de déchets par an, déchets qui proviennent pour une bonne part des scieries du secteur d'Arlanc, qui sont encore acheminés par la route et le seraient aussi bien par train. Des plates-formes d'approvisionnement aménagées aux bons

1. Ou presque. Jusqu'en 1992, un train, chargé de plaquettes de bois, partait d'Allègre et Craonne pour rejoindre les papeteries de Tarascon. Puis les tarifs de la SNCF sont devenus dissuasifs.
2. En décembre 2006, la DIACT (Direction Interministérielle à l'Aménagement et la Compétitivité des Territoires) lançait un appel à projet pour la création de Pôles d'Excellence Rurale (PER). Le Parc a répondu avec un projet "valorisation de la forêt par le développement du bois énergie et du fret ferroviaire". Il a été retenu, et le transport de fret ouvre d'autres voies. Les financements pour la ligne ferroviaire proviennent de l'Etat (PER Livradois-Forez et PER La Chaise-Dieu), du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Puy-de-Dôme et du Syndicat de la ligne ferroviaire Courpière-Sembadel.

Sommaire

La pédagogie porte ses fruits page 3	Dormir plus pour... page 7
Saveurs, réseau et optimisme pages 4-5	L'invité : Michel Favier page 8
La belle inconnue de Pignols page 6	N°18



PÉRIURBAIN

Le Ministère de l'Ecologie lance un appel à projet. Le Parc des Volcans et le Livradois-Forez répondent ensemble. Ils sont retenus, avec des financements à la clé. Le projet ? Fournir aux élus des deux Parcs et à ceux de l'Agglomération clermontoise des éléments d'appréhension de l'espace périurbain, en particulier sur les secteurs les plus sensibles, là où la campagne s'abouche avec la ville. C'est le moyen de contribuer à une réflexion nécessaire pour anticiper les évolutions à venir et particulièrement opportune au moment où les deux Parcs révisent leur charte et où le Grand Clermont élabore son schéma de cohérence territoriale (SCOT). Pour mener à bien cette mission, le Parc Livradois-Forez a recruté, pour une période de 18 mois, Sabrina Gilet, ingénieur paysagiste.

CAP ÉCO-CONSTRUCTION

Comment va le bâtiment ? En Livradois-Forez, sur 150 entreprises de maçonnerie, 45 vont être confrontées à un problème de succession dans les cinq prochaines années. De plus, les compétences exigées vont évoluer en raison du nouveau contexte réglementaire pour faire face au réchauffement climatique et en raison de nouvelles attentes des consommateurs quant à la santé et à l'environnement. C'est pourquoi le Greta* Livradois-Forez a mis en place une formation qualifiante d'un an au terme de laquelle est délivré un CAP en éco-construction. La formation a démarré en octobre, à Olliergues, dans les locaux mis gracieusement à disposition par la communauté de communes. Elle est destinée aux artisans préparant leur installation dans la région, aux salariés des entreprises locales et aux demandeurs d'emploi. Cette démarche expérimentale est conduite en partenariat avec la CAPEB, le Conseil régional, le Pôle Emploi et les Missions Locales. Elle bénéficie d'une aide de l'Union européenne (programme Leader).

SCHÉMA ÉOLIEN

Le Parc a édité le Schéma éolien en Livradois-Forez adopté le 21 février 2008 par le Comité syndical. Ce document, plus particulièrement destiné aux élus, est consultable par chacun en mairie. Il est également téléchargeable sur Internet www.parc-livradois-forez.org/eolien. Le livret présente les principes qui doivent guider le développement éolien sur ce territoire : "respecter les paysages et l'environnement, servir le développement local, renforcer la solidarité territoriale". Il précise les secteurs où la création de Zone de Développement de l'Éolien (ZDE) peut être envisagée : Haut-Livradois, Nord Forez, Sud Forez et plateau d'Allègre.

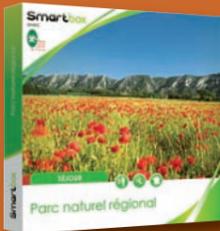
PLAINE DES VARENNES

Le site Natura 2000 de la Plaine des Varennes s'étend sur 846 ha répartis sur neuf communes : Bort-l'Étang, Bulhon, Crevant-

Laveine, Glaine-Montaigut, Lezoux, Neuville, Orléat, Peschadoires et Saint-Jean d'Heurs. Un bulletin d'information vient de paraître qui recense les actions réalisées depuis 2004. On notera, en particulier, que dix agriculteurs se sont engagés à mettre en œuvre des mesures agri-environnementales territorialisées (MAEt) sur une surface globale de 105 hectares. L'objectif du réseau européen Natura 2000 est de préserver la biodiversité en tenant compte des activités socio-économiques. Le bulletin est disponible dans les mairies concernées, à la Maison du Parc et sur le site Internet du Parc.

VALEURS D'EXEMPLES

Les architectes sont bons, on ne le sait pas assez. Pour le faire savoir, le CAUE et le Conseil général du Puy-de-Dôme ont créé un palmarès départemental baptisé Valeurs d'exemples. Parmi les 15 réalisations primées, le Livradois-Forez figure en très bonne position. Il remporte les trois 1^{er} prix dans la catégorie "aménagement urbains ou ruraux" pour l'aménagement des berges du Vauziron, à Châteldon, du site du Montpeloux, à Saillant, de la rue des Agneaux, à Olliergues. 1^{er} prix dans la catégorie "constructions publiques" pour le centre de loisirs Montcervier, à Vic-le-Comte. Et d'autres réalisations remarquées à Ambert, Arlanc, Isserteaux, Lezoux, Thiers... Un livret, qui présente les réalisations primées et sélectionnées, est disponible au CAUE. ▲ CAUE du Puy-de-Dôme, Maison de l'Habitat, 129 av. de la République - Clermont-Ferrand. www.caue63.com



SÉJOURS

Smartbox, le spécialiste du coffret cadeau, propose, en partenariat avec la Fédération des Parcs, 70 séjours dans les Parcs naturels régionaux. En Livradois-Forez, c'est l'Hôtel au Pont de Raffin, à Saint-Romain, qui a été retenu. www.smartbox.com

SIGNALÉTIQUE

Selon la loi, toute publicité est interdite dans les Parcs naturels régionaux "sauf à ce que chaque commune établisse une zone de publicité restreinte". Soucieux de concilier la promotion des activités locales et la qualité des paysages, le Parc a édité une charte signalétique, véritable "guide méthodologique" pour une signalisation conforme à la législation en vigueur et adaptée à l'identité du Livradois-Forez. Ce guide est conçu comme "une base de propositions" et un outil de concertation sur "un sujet complexe". Il est consultable dans les mairies et sur le site Internet du Parc.



À DÉCOUPER

Depuis juillet dernier, le Parc s'est associé avec le mensuel gratuit *Central Parc* pour présenter, dans chaque numéro, deux à quatre espèces végétales ou animales du Livradois-Forez. Des fiches à découper et collectionner.



Une ambition partagée

La révision de la Charte est désormais soumise à enquête publique. Tony Bernard, Président du Parc, invite les habitants à participer, pour l'ambition et le partage.

- En cette fin d'automne, où en est la révision de la Charte ?

L'année 2008 a été celle de la concertation, elle s'est conclue par l'adoption d'une stratégie pour le Livradois-Forez à l'horizon 2022. L'avant-projet de Charte a été rédigé dans le courant du 1^{er} semestre 2009. Conformément à la procédure, il a été soumis, pour avis, au Conseil National de la Protection de la Nature, à la Fédération nationale des Parcs et au Ministère en charge de l'Environnement. En parallèle, tous les partenaires du Parc, et en premier lieu les Conseils régionaux et généraux, ont été invités à réagir afin de nous assurer que le projet répondait aux attentes de chacun. Fort de ces avis, nous avons procédé aux ajustements nécessaires durant l'été dernier et l'avant-projet est devenu le projet de Charte. Nous entrons maintenant dans la seconde phase, celle de la validation.

- C'est une nouveauté, la révision de la Charte passe désormais par une procédure d'enquête publique. Pourquoi ?

- Parce que la Charte du Parc s'impose aux autres documents de planification, et en particulier aux documents d'urbanisme (PLU, SCOT, etc.). Puisque ceux-ci sont soumis à enquête publique, il est logique que la Charte du Parc le soit également. C'est aussi une nouvelle occasion pour les habitants de s'exprimer. Je rappelle que l'enquête publique est une très ancienne procédure, elle date de 1810. Elle a été modifiée, en 1983, par la loi Bouchardeau qui en fait un principe de consultation démocratique et le moyen d'assurer une meilleure protection de l'environnement. Au-delà de l'exigence réglementaire, la participation de la population est essentielle afin que la nouvelle charte soit l'expression d'une ambition largement partagée pour l'avenir de notre territoire.

- Et si, au terme de l'enquête, les orientations étaient remises en cause ?

- Cela me semble peu probable. Les grandes orientations ont déjà fait l'objet de multiples débats, riches et fouillés. Nous avons mis en place, l'année dernière, un important dispositif de concertation : débats publics, blog du Parc, ateliers citoyens, commissions de travail... Les habitants ont pu se faire entendre. Mais les conclusions de l'enquête peuvent nous amener à préciser, voire modifier certains points ; notre projet ne pourra qu'en être amélioré.

- Certains estiment la révision un peu longue. Le renouvellement du label est attendu pour quand ?

- Réviser une Charte est un travail de très longue haleine. C'est un subtil mélange de réalisme et d'ambition, d'attentes locales et d'enjeux planétaires à la hauteur des exigences qu'impose l'état d'urgence écologique dans lequel se trouve notre écosystème. Il faut conduire une réflexion prospective à 20 ou 30 ans, et mettre d'accord tous les partenaires du Livradois-Forez sur des objectifs précis pour 2022 ! C'est cette démarche qui garantit la qualité de la future Charte. Selon le déroulement prévu, les collectivités locales seront invitées à approuver le projet de Charte à partir de fin février. Elles auront 4 mois pour délibérer. Si elles ne le font pas, ou si elles ne votent pas le projet, elles ne feront plus partie du territoire labellisé "Parc naturel régional". Le dossier sera ensuite transmis fin juin par les Régions* à l'Etat. Au terme d'une instruction interministérielle par le Ministère en charge de l'Environnement, le classement du Livradois-Forez en Parc naturel régional, par décret du Premier Ministre, est attendu pour fin 2010. ■

L'enquête publique aura lieu en décembre et janvier

Le projet de Charte sera consultable dans les mairies de Thiers, d'Ambert, de La Chaise-Dieu, de Noirétable et de Saint-Gervais-sous-Meymont, aux heures d'ouverture, ainsi qu'aux sièges des Régions Auvergne, à Chamalières, et Rhône-Alpes, à Charbonnières-les-Bains. Des registres seront mis à votre disposition.

Ces lieux accueilleront les permanences des commissaires enquêteurs. Les dates et les horaires seront présentés dans l'avis d'enquête publique affiché dans chaque mairie.

Vous pourrez aussi adresser vos réactions sur le projet de Charte par courrier à Jean-Claude Traulle, Hôtel de Région, 13-15 avenue de Fontmaure BP 60 - 63402 Chamalières cedex. En parallèle, le projet de Charte sera adressé à toutes les mairies.

Livradois-Forez - n° 18

Hiver 2009/2010
Journal du Parc naturel régional
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57 - Fax 04 73 95 57 84
info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

Directeur de publication : Tony Bernard
Conception et rédaction : la vie comme elle va ;
page 8 : Caroline Drillon
Création graphique et réalisation : Vice Versa
Impression : Fusium
Tirage : 67 000 exemplaires - N° d'ISSN 1628-4372
Dépôt légal : dernier trimestre 2009



* Auvergne et, maintenant, Rhône-Alpes en raison de l'extension du périmètre du Parc à certaines communes de la Loire.

**L'éducation
au développement
durable est une
préoccupation
commune au Parc
et aux enseignants.**

**“Une action
pour ton Parc”**

d'un côté,

**“un projet
d'établissement”**

de l'autre,

**et les deux marchent
du même pas.**

Dès la maternelle.

En septembre dernier, les enfants de l'école maternelle de Courpière ont dû reprendre en main leurs jardinières. Vingt jardinières en tout (soit environ 20 m² à entretenir pour les cinq classes) que la mairie a installées en 2007-2008, avec de la terre rapportée parce qu'ici le terrain est trop argileux. Ils ont désherbé avec précaution, en évitant d'écraser une araignée parce qu'elle capture des insectes, en évitant de tronçonner les vers de terre (comme des garnements ont pu le faire en d'autres temps) parce qu'ils aèrent la terre et fabriquent du compost.

Un projet qui porte ses fruits



Bilan carbone

Traditionnellement – c'est déjà une tradition – les élèves du Livradois-Forez ayant participé à un projet d'établissement centré sur le développement durable se retrouvent tous en juin pour une journée festive qui est l'occasion de confronter leurs travaux. Le rassemblement avait lieu, traditionnellement, à Saint-Gervais-sous-Meymont. Cette année, il a été “décentralisé” dans trois établissements : école George Sand de Châteldon (12 juin), école maternelle de Courpière (16 juin) et école primaire de Marsac-en-Livradois (23 juin). Les pique-niques étaient organisés par les cantinières des écoles et par l'association Sur les traces du Coq Noir, des repas bio, bien sûr, dont le surcoût était pris en charge par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Répartie en trois, la fête n'y a rien perdu et le “bilan carbone”, du fait de la réduction des trajets, y a gagné. ■

Ils ne se destinent pas, pas forcément en tout cas, au métier d'horticulteur, ils apprennent simplement à devenir des citoyens respectueux de la nature. Et cela, sous couvert d'un “projet d'établissement”* qui comporte un volet “développement durable” et que le Parc vient conforter au nom de sa mission d'éducation à l'environnement.

des graines, le message sera répété et amplifié à l'école élémentaire, au collège et peut-être qu'à l'avenir...”

Résultats en juin

Le principe est le même à l'école primaire George Sand de Châteldon, un projet d'établissement, un volet développement durable, et les graines se développent. “En 2008-2009, nous avons travaillé sur l'alimentation², d'autant plus opportunément que la mairie commençait la conversion en bio des repas servis à la cantine, conversion qui est maintenant réalisée à 100 %, raconte la directrice, Vanessa Cognet. Et si le rythme scolaire et le rythme des saisons ne sont pas tout à fait synchrones, on peut s'adapter. “En début d'année, nous avons parlé des aliments, de leur provenance, de leurs qualités, puis nous avons préparé des semis à l'intérieur et, au printemps, les élèves sont allés semer et repiquer dans leur jardin, sur cette petite parcelle que la mairie a mis à leur disposition dans le quartier des Maisons vigneronnes. Tous les élèves participaient, ceux de la maternelle ayant leur propre terrain d'exercice à l'intérieur de l'école, en terrasse.”

D'accord, mais le temps de la cueillette est celui des vacances... “Si l'on est bon jardinier, on peut avoir quelques résultats en juin ! Mais, surtout, nous avons organisé un roulement avec les familles, les parents sont venus récolter, avec leurs enfants, pendant l'été. Et cet automne nous avons pu déguster concombres, tomates et potirons.”

“C'est un projet qui porte ses fruits”, dit encore Vanessa Cognet. L'expression vaut dans tous les sens. “Un élève me disait récemment : “Quand je serai grand, je saurai comment manger équilibré et je le saurai aussi pour mes enfants.” Je l'ai invité à mettre immédiatement ce savoir en pratique, même si l'alimentation est quelque chose de très intime, propre à chaque famille.”

Respect pour l'école

“La première année de notre projet était consacrée au monde végétal et la deuxième, en 2008-2009, au monde animal¹. Les deux thèmes s'enchaînent parfaitement, dit le directeur de l'école, Michaël Ravoux. Les élèves ont semé des capucines pour attirer les coccinelles parce qu'elles détruisent les pucerons, des plantes mellifères pour les abeilles qui assurent la pollinisation, des tournesols pour les oiseaux et planté des buddleias pour les papillons. Ils ont installé des nichoirs, des mangeoires.” Ils ont expérimenté en tâtonnant parfois, en découvrant, par exemple, que les oiseaux n'aiment ni le Nutella ni le saucisson mais qu'ils ont besoin de graisse. “C'est l'occasion d'une première découverte de la biologie des animaux, du fonctionnement d'un écosystème. Nous ne perdons jamais de vue l'objectif pédagogique mais c'est en même temps l'apprentissage d'une attitude plus responsable. Les enfants ont semé des fleurs en bordure des pelouses, nous redoutions qu'elles ne soient piétinées, mais pas du tout. Il y a davantage de respect pour l'école.” Il arrive même que leçon soit faite aux parents. Le bruit court que certains adultes ont eu droit à cette remontrance, dite avec le léger zéaieusement propre aux dents de lait : “Les produits sssimiques, c'est pas bien, il faut pas en mettre.”

Michaël Ravoux reste modeste : “Ce n'est qu'une première sensibilisation, en fonction de l'âge des enfants, de ce qu'ils sont en mesure de comprendre. Nous semons

Une bonne idée

La lettre, datée du 15 février 2008, est adressée à Michel Gonin, président de la communauté de communes du pays de Courpière

Monsieur le Président, bonjour,

nous sommes des enfants de 5 et 6 ans, nous allons à l'école maternelle publique de Courpière. Nous sommes dans la classe de grande section de monsieur Ravoux.

Dans notre cour, il y a des arbres qui sont malades. Ils sont attaqués par des chenilles processionnaires. Il paraît que c'est très dangereux pour les enfants et aussi pour les grands. Et les arbres n'aiment pas ça.

Le maître nous dit que les deux arbres vont être coupés.

Est-ce que vous pouvez replanter des arbres s'il vous plaît ? Mais, pas les mêmes.

Ce serait une bonne idée parce que :

“Les arbres, ça fait beau !” (Emma)

“Les arbres, ça produit de l'oxygène.” (Hector)

“Les arbres, c'est important pour la nature, pour les oiseaux.” (Guillien)

“Les arbres, c'est bien de les replanter quand on en coupe, pour qu'il y ait encore des forêts.” (Chloé).

Nous attendons votre réponse. Merci et au revoir.

Message reçu. Les pins sylvestres attaqués par les chenilles ont été abattus et remplacés par un orme. L'ormeau est déjà grand comme... comme cinq ou six enfants qui se feraient la courte échelle.



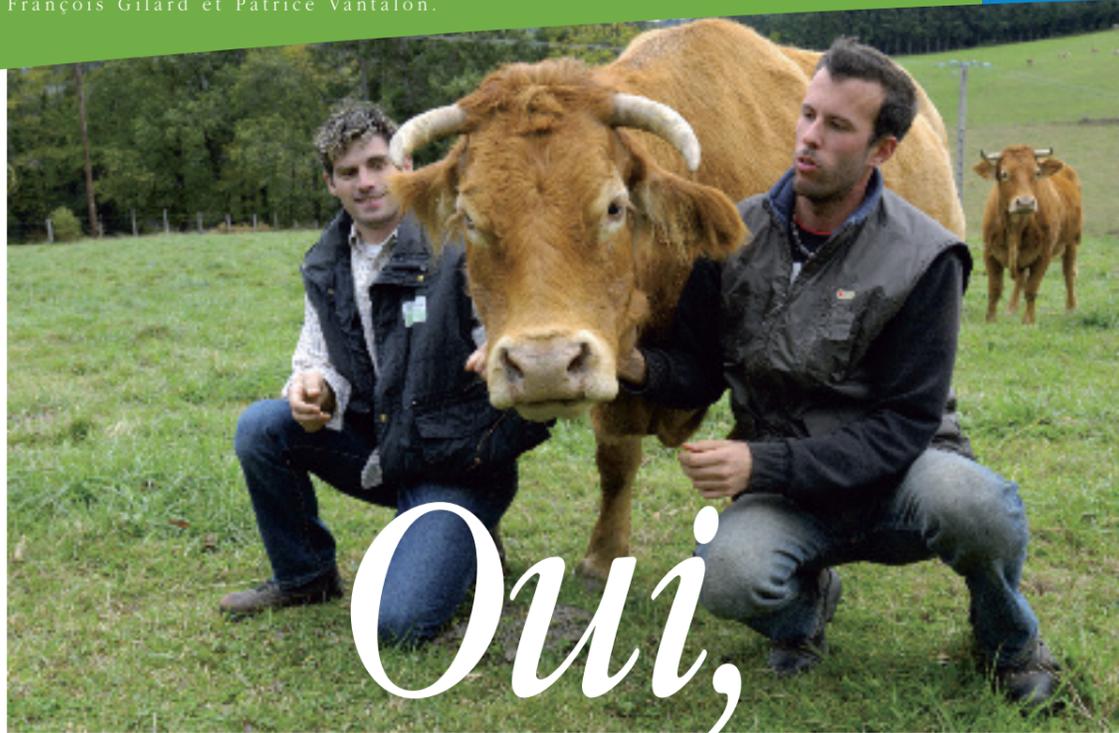
1. L'année en cours est consacrée à la gestion des déchets et au recyclage.

2. Aucun ordre n'est imposé dans les projets d'établissement. L'année précédente, l'école de Châteldon avait planché sur la gestion des déchets, avec visite du Centre de Tri et d'Enfouissement de Cusset.

*** Chaque établissement doit avoir un “projet” qui est défini sur trois ans et qui s'inscrit dans le prolongement des programmes d'éducation au développement durable. Le projet, validé par l'Education nationale, est mis en œuvre avec le concours de différents partenaires : commune, communauté de communes, Conseil général, Conseil régional, foyer laïque. etc. Le Parc, quant à lui, peut accorder une aide financière (limitée à 500 € par classe), il apporte un appui technique et pédagogique (dossiers thématiques, interventions en classe, accueil à la Maison du Parc...). Pour l'année 2008-2009, 6 collèges, 17 écoles primaires et 2 écoles maternelles, soit 54 classes, ont participé à l'opération.**

De part et d'autre de la bête :
François Gilard et Patrice Vantalton.

“Une autre vie s’invente ici”, proclame la devise des Parcs naturels régionaux. Vaste programme que l’on serait tenté de juger présomptueux. Faut voir. Considérons l’agriculture en Livradois-Forez : des paysans (réhabilitons ce beau nom de métier) enthousiastes, résolus, des réseaux qui se constituent pour défendre la production locale, des consommateurs qui deviennent un peu plus que des consommateurs... Tout cela compose un paysage plutôt sympathique et réalise peut-être une partie de l’ambitieux programme.



Oui, je suis optimiste pour cette agriculture-là

Entretien avec Patrice Vantalton

Patrice Vantalton est de Brousse où son père est agriculteur. François Gilard vient des Charentes-Maritimes. Ils se sont rencontrés à l'INRA, le premier y travaillait, le second préparait un mémoire sur *“l'élevage extensif et la docilité des animaux en race Saleters”*. Ensemble, l'un démissionnant de son poste, l'autre adoptant l'Auvergne, ils décident de reprendre une ferme, à Brousse. Une ferme qui se libère pour cause de départ à la retraite. Ils créent le GAEC des Terres Creuses. Ils font des choix qui sont dans l'air du temps mais qui restent minoritaires. Après trois ans d'activité, ils maintiennent le cap, fermement.

- Le choix de l'agriculture biologique était une évidence pour vous ?

- Oui. Si peu que l'on ait le souci de la santé publique, on se dit que les insecticides, les produits phytosanitaires, les engrais, ça suffit ! Et les préoccupations environnementales sont aujourd'hui assez présentes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister. On sait bien que l'on ne peut continuer à forcer la terre, sauf à prendre le risque d'aller droit dans le mur.

Ce que nous aimons aussi, dans la production en bio, c'est qu'il s'agit d'une agriculture plus complexe, un mixte de tradition et de modernisme. Je n'aurais pas quitté un emploi sécurisé pour engraisser des broutards qui sont expédiés en Italie. Trop simple.

- C'est aussi par goût de la complexité que vous avez opté pour la vente en direct ?

- Peut-être, mais pas seulement pour cette raison-là. La vente directe nous permet de mieux valoriser notre production tout en ayant des prix très acceptables, et très compétitifs si l'on prend en compte la qualité des produits. Mais, en effet, elle est plus compliquée à mettre en place, elle suppose que l'on ait envie de travailler à plusieurs, dans un esprit de solidarité. De ce point de vue, les résultats de Bio Savine¹ sont tout à fait encourageants.

- Du même point de vue, la création du réseau Saveurs du Livradois-Forez arrive à point nommé...

- C'est une heureuse initiative du Parc et des élus, qui répond à une attente des producteurs. On en parlait entre nous. Mais le réseau reste un groupement de fait, il appartient à ceux qui le rejoignent, producteurs et distributeurs, de le faire exister, de le faire vivre et grandir. En respectant bien sûr les principes de base : des produits de

qualité et des prix équitables. Il me paraît également souhaitable que le réseau des AMAP (lire en encadré) se densifie ; c'est par ce circuit que notre GAEC vend une bonne partie de sa production.

L'intéressant, aussi, est qu'au travers de ces structures plus ou moins formalisées des relations nouvelles s'instaurent, plus cordiales, plus humaines simplement. Le consommateur est davantage qu'un client, producteurs et distributeurs (quand ils sont de taille modeste) deviennent des personnes exerçant un métier que l'on apprend à connaître, et à reconnaître.

- Il est un peu surprenant d'entendre un agriculteur enthousiaste, et même optimiste, quand le moral de la profession semble au plus bas.

- La période est difficile, certes, d'autant que nous devons nous préparer à l'échéance 2013, date à laquelle la politique agricole commune sera entièrement redéfinie. Mais nous ne pouvons pas demeurer dans le registre de la plainte. Il me paraît plus judicieux, plus efficace de compter sur nos propres forces et de travailler ensemble pour les décupler. Si nous avons fait ces choix (le bio, la vente directe), c'est dans la perspective de pouvoir vivre de notre métier, en se passant de subvention. Je crois que le passage de 2013 sera plus facile,

moins douloureux en tout cas, pour nous que pour l'agriculture conventionnelle.

- Il n'en reste pas moins que nous sommes dans un territoire de moyenne montagne et que les marges de manœuvre sont restreintes.

- Elles sont probablement plus larges qu'on ne l'imagine. Malgré le relief, malgré le climat, notre territoire dispose d'un bon éventail de productions possibles, tous ses atouts ne sont pas valorisés comme ils devraient. En viande bovine, la demande est satisfaite, mais il y a des manques (je parle en circuit court) pour la volaille, les œufs, les produits maraîchers... Ce qui laisse de la place pour des installations avec de petites surfaces, peu de foncier. La filière bio est sous-représentée dans les produits laitiers... Il y a des marges de manœuvre, et de progression. Alors, oui je crois à l'avenir de ce territoire, oui je suis optimiste pour cette agriculture-là.

- Vous parlez de “petites surfaces” mais le “small is beautiful” est-il encore d'actualité ?

- J'évoquais simplement des opportunités d'installation. Mais agriculture biologique n'est pas synonyme de petite exploitation. Qui le souhaite peut augmenter sa production, s'agrandir, seulement il faut mettre en face les moyens humains, embaucher, partager le travail. L'avenir du territoire passe aussi par là. Aux Terres Creuses, nous sommes deux et nous venons de prendre un apprenti. Travailler cent heures par semaine pour gagner le Smic, ça n'a pas de sens.

- Vous êtes jeunes, votre associé et vous, engagés dans une voie qui n'est pas (encore) la voie commune. Comment êtes-vous perçus ?

- On ne nous traite plus de soixante-huitards ; précisément, nous sommes trop jeunes pour être passibles de cette “accusation”. On nous regarde peut-être encore comme des curiosités, mais de moins en moins. Des agriculteurs bien plus anciens que nous dans le métier ont déjà fait, ou sont en train de faire ce choix². On voit aussi arriver des citadins, dont les attaches rurales remontent à une ou deux générations, qui viennent s'installer avec l'intention de retrouver cette authenticité du métier. Pas sûr, en revanche, que les jeunes sortant des établissements agricoles aient bénéficié d'un enseignement qui les incite à s'engager dans cette voie... Mais, dans l'ensemble, nous avons de bonnes raisons d'espérer, et de défendre nos partis pris. ■

1. Patrice Vantalton en est le gérant.

2. Monsieur Vantalton père est en train de convertir son exploitation en bio. Dans l'ordre des générations, l'influence ne s'exerce pas souvent dans ce sens-là.

Contrat de confiance

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association nationale qui regroupe des producteurs (bio) et des consommateurs. La relation entre les deux repose sur un contrat de confiance aux termes duquel le consommateur s'engage à acheter les produits disponibles (panier hebdomadaire) et le producteur à vendre au meilleur prix, en toute transparence. Le tout dans un esprit très solidaire puisque, grâce à un système de péréquation, les consommateurs ayant de bons revenus paient un peu plus que le prix moyen et les bas revenus un peu moins.

Les producteurs tiennent chaque semaine un mini-marché où l'autre partie (le mot de “client” ne conviendrait pas) vient s'approvisionner. En Livradois-Forez, il existe des AMAP à Thiers, Ambert et Vic-le-Comte.

▲ Pour en savoir plus : www.amap-auvergne.info



Pourquoi aller chercher plus loin ?

Sandrine Thomas :
"On comprend ça, ici."

Le réseau *Saveurs du Livradois-Forez*, constitué à l'initiative du Parc avec le soutien financier du Conseil régional d'Auvergne et du Conseil général du Puy-de-Dôme, n'a vraiment démarré que cette année. Il compte déjà une quarantaine de producteurs-transformateurs et une vingtaine de distributeurs. Ses objectifs sont précisés dans une charte : mettre en valeur les produits et les savoir-faire locaux, créer un partenariat entre producteurs et distributeurs, instaurer une nouvelle relation entre producteurs, distributeurs et consommateurs, créer de nouveaux débouchés (et donc augmenter la production locale), favoriser les circuits courts, aménager une vitrine dans chaque point de vente du réseau.

Sortir de la marginalité

La vitrine de l'épicerie de la rue de l'Octroi, à Saint-Dier-d'Auvergne, est conforme aux exigences de la charte. Une affichette, sur la porte vitrée, annonce la couleur : "Dans ce magasin, découvrez les produits élaborés dans le Parc naturel régional Livradois-Forez par les membres du réseau *Saveurs du Livradois-Forez*." On ne risque pas d'oublier la provenance ! Suit cette précision : "En achetant des produits locaux, vous contribuez à la protection de la planète." C'est la déclinaison alimentaire du slogan "penser global, agir local". À gauche de la porte d'entrée, sont listés, au blanc d'Espagne sur une ardoise à l'ancienne, les légumes bio disponibles : "haricots,

tomates, courgettes, échalotes, pommes de terre..." À droite, les viandes bio : "saucisses, côtes de porc, escalopes de veau, tranches de gigot..."

L'épicière, Sandrine Thomas, constate avec satisfaction que la demande augmente. "Je tiens ce magasin depuis cinq ans, j'ai tout de suite proposé des produits bio, doucement au début, et aujourd'hui ils représentent le quart des ventes. Les gens sont de plus en plus sensibles aux problèmes de l'environnement, la télévision a bien aidé à la prise de conscience." Elle a ses fournisseurs, elle en est contente. "Quand un producteur vous livre de la viande, il peut aussi vous amener la commande passée à des producteurs voisins, du miel, des œufs, des légumes... Et réciproquement. Ils s'en-

Audrey Pesce : "Revenir aux saveurs du terroir."



Photos : Thérèse



traident, ils sont solidaires. On n'est pas dans la logique des gros qui veulent manger les petits ; ça change les relations." L'appartenance au réseau *Saveurs* ne bouleversera pas ses habitudes. "Je suis déjà embarquée ! Il me permettra peut-être d'élargir la gamme, je vais voir... Il a surtout pour intérêt de renforcer le sentiment d'appartenance, on sort de la marginalité." Sandrine Thomas, qui se dit "écologique dans l'âme", défend ses choix avec une belle vivacité. « Si on peut trouver des fromages de chèvre ou des pommes de terre sur la commune ou le canton, pourquoi aller chercher plus loin ? Et quand un produit manque parce que ce n'est pas la saison, quand y'a pas y'a pas. On comprend ça, ici, on est de la campagne. »

Par éthique personnelle

La même affichette – "Découvrez les produits élaborés..." – est apposée sur la vitrine du SPAR de la place du Pontel, à Ambert. Le SPAR est une franchise du groupe Casino. Audrey Pesce, la gérante, défend le rayon bio "par éthique person-

nelle". "On mange bio à la maison. Je mers souvent chez des maraîchers qui viennent de s'installer et qui sont juste en bas de chez moi. S'ils veulent devenir fournisseurs du magasin..." Elle le défend aussi parce que le moment lui semble propice. "Il y a une véritable envie de revenir aux saveurs d'autrefois, aux saveurs du terroir."

Elle dit qu'elle a un peu de mal à trouver des fournisseurs. "C'est peut-être la taille du magasin qui suscite des réticences. J'espère que le réseau aidera à faire tomber les a priori." Le réseau, c'est écrit dans sa charte, accueille "les petits distributeurs de proximité". A vue d'œil, le SPAR est de ce gabarit. Des contacts sont déjà en cours, avec Biosavine notamment. Sans forcer le trait, Audrey Pesce assure que le consommateur a tout à y gagner. "Il est assuré d'avoir des produits de qualité à un prix très raisonnable. Il fait travailler des producteurs locaux, qui peuvent être ses voisins, et, par surcroît, comme le dit notre affichette, il contribue à la protection de la planète." Elle aussi considère que ces arguments-là sont mieux compris à la campagne. ■

Bio Savine en direct

En 2007, avec un coup de main de la communauté de communes du Haut-Livradois, cinq agriculteurs* ont repris l'association Bio Savine qui frôlait la liquidation. Ils l'ont convertie en SARL, recruté un boucher charcutier, installé atelier et boutique dans un bâtiment situé près du Lycée Alexandre Vialatte et de l'Office de Tourisme. Les cinq associés découpent, transforment et conditionnent leur production qu'ils ven-

dent pour partie, et en direct, à leurs clients respectifs, pour partie à la boutique. Celle-ci tourne avec une clientèle locale – c'est le but – et connaît une période de pointe en été grâce aux villages de vacances de Saint-Amant et de Fournols. Biosavine est aussi l'un des fournisseurs de la plate-forme Auvergne Bio Distribution qui sert les écoles, les maisons de retraite et les comités d'entreprises. Sachant que le Conseil général du Puy-de-Dôme accorde

une subvention aux cantines scolaires qui proposent des repas bio. Le réseau *Saveurs du Livradois-Forez* permettra d'élargir encore le cercle des distributeurs. Enfin, pour rentabiliser au maximum l'équipement, le boucher assure un service de découpe à la demande des particuliers. Les bêtes étaient jusqu'ici abattues à Brioude, elles le seront à Ambert dès que l'abattoir disposera de l'accréditation bio. Puisque ça marche pour la viande, pour-

quoi n'en irait-il pas de même pour d'autres productions ? La réflexion est en cours, elle progresse, une structure du type Bio Savine, mais pour les produits laitiers, pourrait voir le jour du côté du pays de Cunlhat. ■

* Gaec de la Ferme des Terres Creuses (Brousse), Jean-Michel Olleon (Saint-Germain l'Herm), Jean-François Dessapt (Lezoux), Jean-Michel Cellier-Courtill (Saint-Saturin) et Michel Dufraisse (Aubusson-d'Auvergne).

▲ SARL Bio Savine,
place Saint-Martin
63890
Saint-Amant-Roche-Savine
Tél. 04 73 95 73 92
Courriel :
biosavine@wanadoo.fr



Son seul orgueil est d'être juchée au plus haut du village et d'exiger un effort du visiteur, qu'il croit au ciel ou n'y croit pas.

En tout le reste, l'église de Pignols cultive l'humilité : pas de clocher (détruit on ne sait quand), ni arc boutant ni volume trop imposant, trapu quand même. On passe outre le leurre de la modestie, on grimpe le raidillon. On sait bien, la rumeur s'en est répandue, que l'intérieur est plein de merveilles et de mystères.



Entrez et vous verrez

"L'église m'est tombée dessus, les peintures m'ont suffoqué." Tombé dessus, c'est une image. Un temps, quand même, l'édifice est resté à l'abandon, livré aux ronces et aux jeux d'enfants. Il y a une trentaine d'années, le maire, Pierre Gauthier, a décidé de refaire la toiture ; des travaux de sauvetage effectués par les habitants du village. En 1986, un autre peintre, Fontaine, qui habitait la commune, découvre les peintures et pressent leur intérêt. Elles seront restaurées en 1996-1997¹. "J'étais à peine arrivé, poursuit Jean-Paul Longin, j'ai proposé de faire visiter l'église pour les Journées du patrimoine. Nous avons accueilli cinquante personnes, sans avoir fait aucune annonce. Il suffisait d'ouvrir."

Puisque c'est ouvert... Le guide fait remarquer que le chœur est presque aussi grand que la nef. Il dit que les peintures les plus anciennes sont du XII^{ème} siècle et les autres contemporaines des grandes transformations de l'édifice, à la fin du XIII^{ème} et dans la deuxième moitié du XVI^{ème}. On l'écoute mais on est impatient, on veut voir les peintures qui suffoquent.

Le treizième apôtre

On voit le Christ sur la voûte. Une face débonnaire, un léger strabisme, des moustaches de gaulois et une corpulence de Bouddha. Il bénit de la main gauche, ce qui est peu orthodoxe. "Oui, mais sa main gauche est une main droite. Alors, maladresse de l'artiste ou message ésotérique, comment savoir ?" Plus conventionnellement, le Christ est entouré des douze apôtres, six de chaque côté des pans de la voûte. "Vous remarquerez qu'ils sont très différents. Ceux du sud ont une posture statique, un peu lourde, ceux du nord sont plus raffinés. Deux ateliers ont dû travailler en même temps. Il y avait une volonté de faire vite, en prévision d'un grand événement sans doute, mais lequel ?"

Il en va ainsi avec notre guide, il y a toujours davantage à voir que ce que l'on avait cru. La preuve, il y a dans la rangée du sud un treizième apôtre, plus petit,

entré là en catimini. "C'est une femme. On le sait à ce débranché gracieux, au cou très étiré, au drapé du vêtement. Comme elle est plus petite que les apôtres, ce ne peut être la Vierge. Il s'agit vraisemblablement de Marie de Magdala, Marie-Madeleine, celle qui fut la première à voir le Christ après la résurrection²." Il faudrait encore s'attarder à l'oculus (on acquiert du vocabulaire au passage), à la belle croix triflée, à ces médaillons dans la trouée qui alternent aigle et lion, les deux symboles du Christ au Moyen Âge. Mais passons vite au XVI^{ème}, à d'autres mystères.

Digne de Léonard de Vinci

On les a vues en entrant, on ne peut pas les manquer, ces deux femmes peintes dans la fausse abside, entourant la croix, une croix vide, les clous encore fichés dans le bois. "Nous sommes ici en présence d'un peintre qui connaît les maîtres italiens, le dessin est d'une grande finesse. Et peut-être est-il du pays de Léonard de Vinci ? L'hypothèse est plausible, Catherine de Médicis, maîtresse de Vic-le-Comte a recruté des artistes italiens pour la Sainte Chapelle et pour le château de Lachaux-Mongros." La femme de gauche est Marie-Madeleine, elle tient dans ses mains les aromates et les parfums³. Mais

qui est celle de gauche que Jean-Paul Longin surnomme "la belle inconnue", histoire de maintenir le suspense ?

"Et si c'était un homme !? La masse de cheveux qui retombe sur son épaule n'est pas de la même facture que sa chevelure, laquelle est digne de Vinci. Il est possible qu'un peintre, nettement moins habile que le premier, ait tenté de féminiser le personnage initial." Celui-ci serait alors le diacre Etienne qui, en l'an 32, fut accusé de blasphème, condamné par le Sanhédrin (dont faisait partie le futur Saint Paul) et lapidé. Le guide n'est, visiblement, pas mécontent de conclure sur un tel rebondissement.

On sort de l'église la nuque raidie d'avoir trop longtemps regardé en l'air. On passe la main dans le col, on pense que Francis Ponge a raison : "On ne peut pas tout de suite comprendre des choses qui sont faites pour être comprises indéfiniment." ■



1. L'édifice ayant été inscrit aux Monuments Historiques en 1993.
2. Evangile de Jean, 20, 13-18 ; Marc, 16,9.
3. Evangile de Marc, 16, 1 ; Luc, 24,1

Et pour voir...

L'association Triangle, qui a été créée lors de la restauration des peintures, organise sept visites par an, en été et pour les Journées du Patrimoine. Les guides sont, à tour de rôle, selon leur disponibilité : Angélique Gauthier, Angria Dubart et Jean-Paul Longin. Ce dernier, qui préside l'association, aimerait élargir le cercle des visiteurs.

"Nous disposons d'un véritable joyau, il faut le faire vivre, le partager. Nous pourrions créer un circuit de découverte qui engloberait les églises de Manglieu et Yronde, la Sainte Chapelle et l'église Saint-Jean de Vic-le-Comte. Mais, pour cela, nous avons besoin de renfort, de partenaires, des collectivités..." En attendant, on peut aussi visiter l'église de Pignols sur demande (tél. 04 73 69 17 78) ou bien aller à la messe pour la Sainte-Madeleine.

On n'entre pas tout de suite. Jean-Paul Longin, comme s'il ménageait ses effets, montre une tête sculptée au faite de l'arc du portail. "C'est "Grandes Oreilles", en tout cas, je l'appelle ainsi et je crois qu'il aime ça. Ne vous fiez pas à cette moue sur les lèvres, son expression peut changer en fonction de la lumière. Il porte la mitre, ce qui n'est pas fréquent. Est-ce un évêque ou un abbé ? Un abbé probablement puisque l'église dépendait de Chuny, via Sauxillanges, et que seul l'abbé de Chuny avait droit de porter la coiffure d'évêque." Et les oreilles décollées ? "C'est parce que nous allons pénétrer dans un lieu où il faudra écouter. Voyez ces deux têtes, de part et d'autre, dans les écoinçons. De leur bouche sortent des rinceaux, des feuillages amples ; c'est une bonne parole que l'on entendra."

Les peintures qui suffoquent

Jean-Paul Longin est peintre et sculpteur. Il est né et a vécu en Bourgogne, enseignant l'histoire de l'art à Paray-le-Monial. Il s'installe à Pignols en 2002.



Dans le voisinage des loirs

Esthétiquement, la famille des loirs se situe entre la souris et l'écureuil. Elle comprend trois espèces, du plus petit au plus grand : le muscardin, le lérot et le loir gris¹. Ils sont plus velus que la souris et moins empanachés que l'écureuil. Même si le lérot est surnommé le "bandit masqué", la famille reste d'un voisinage très supportable. Plaidoyer.



Le muscardin



Le loir gris

Le lérot



Photo : Catherine Production

Les espèces sont communes, les effectifs conséquents... "On n'en sait rien, objecte d'emblée Pierre Rigaux du Groupe mammalogique d'Auvergne. Les trois ont une activité nocturne (c'est pourquoi ils ont de si grands yeux), au mieux crépusculaire, ils sont donc très difficiles à observer et, de plus ils n'ont jamais fait l'objet de suivis rigoureux. On en est donc réduit à des conjectures, l'hypothèse étant que le muscardin est un peu plus rare mais elle reste à vérifier. Bien entendu, ils disposent en Livradois-Forez de milieux tout à fait favorables."

Si on ne les voit pas, on les entend, dans le grenier ou l'épaisseur d'une cloison. On repère leur passage à des fruits entamés au cellier ou au jardin. Le refrain des récriminations est bien connu, il n'est pas tout à fait illégitime.

Un loup noir

Il convient cependant de mettre hors de cause le muscardin. Avec son nom qui évoque la haute couture mais qui tient plus vraisemblablement à une certaine odeur de

musc, le plus petit de la famille est aussi le plus sauvage, le moins disposé à vivre dans les parages de l'homme. Il affectionne les forêts de feuillus ou mixtes et les bords de rivière pourvu qu'ils soient boisés. Il se contente d'un territoire restreint, se nourrit au gré des saisons de feuilles, de graines, de bourgeons ou de fleurs, de fâines, à l'occasion de mollusques et de lombrics, de baies surtout, avec une prédilection pour les framboises et les mûres. "Il faut le voir courir avec grâce et agilité sur les branches fines d'un roncier", dit, admiratif, Pierre Rigaux.

Dormir plus...

S'il a des mœurs assez semblables, le loir gris est plus sociable. Il peut vivre avec sept ou huit de ses congénères dans le même nid et il s'accommode très volontiers du confort de nos maisons. Il ne faut cependant pas trop "charger la bête", le responsable des désagréments est le plus souvent le lérot. Ce n'est pas seulement parce qu'il a l'air de porter un loup noir qu'il a reçu le surnom de "bandit masqué". Il est le plus carnivore, mange des papillons, des chenilles, des araignées, des escargots, des lézards ou des oisillons. Il se régale aussi de fruits, y compris de ceux dont vous surveillez la maturation au verger. Il ne soigne guère l'aménagement de son nid de reproduction, préférant squatter un vieux nid d'écureuil ou d'oiseau. Alors, s'il trouve gîte à sa convenance au grenier ou dans l'isolant d'un mur, pourquoi se priver ?

En avocat de la défense, Pierre Rigaux demande que l'on soit équitable. "On accuse le lérot ou le loir gris mais il s'agit parfois de souris, de rats ou bien d'une fouine." Puis

il demande que l'on fasse la part des choses, moitié-moitié. "Après tout, ils ne nous dérangent que la moitié de l'année." L'argument porte. Les loirs (les trois espèces) hibernent en effet pendant près de six mois. Le loir gris, soucieux de respecter la locution populaire, dort de début octobre au mois de mai, même si, bien logé, il lui arrive de reprendre un peu d'activité dans le courant de l'hiver. Les loirs ne font pas de provisions mais ils doublent de poids avant d'entamer leur cure de sommeil. Le muscardin entre en hibernation, non pas en fonction de la température extérieure, mais dès qu'il a engrangé assez de graisse. Imaginez vous réalisant, proportionnellement, la même prouesse pondérale ! Quant à l'invitation à "dormir plus pour (se) dépenser moins"...

Capital sympathie

L'argument porte mais ne convainc pas tous les plaignants. L'avocat dénonce certains usages qu'il estime cruels et inappropriés : la tapette à souris, le piège gluant ou la mort aux rats qui tuent indifféremment. Il invite chacun à colmater les anfractuosités qui permettent l'accès dans un mur ou une cloison, à protéger les fruits que l'on garde, quitte à en sacrifier deux ou trois qui resteront à portée du lérot. "On peut, bien sûr, déplacer un nid² - si on le trouve - mais en évitant la période d'hibernation ; les animaux sont alors très vulnérables, une "délocalisation" risque fort de leur être fatale."

Sur le banc des parties civiles, certains récriminent encore. Pierre Rigaux tente

une dernière plaidoirie. "Ce sont des animaux très beaux, je crois qu'ils conservent un fort capital de sympathie. Et puis ils font partie de l'écosystème, ils sont naturellement présents sur nos territoires. Le lérot est utile puisqu'il mange des insectes et des invertébrés. Surtout, n'oublions pas que nous les connaissons très mal ; il serait plus que regrettable de les détruire alors que nous ignorons l'importance de leurs populations."

Au Moyen Âge on convoquait les bêtes au tribunal lorsqu'on avait à s'en plaindre, des truies ou des charaçons furent lourdement condamnés. Ne pourrait-on, aujourd'hui, trouver des solutions à l'amiable ? Et garder avec la famille des loirs des relations de bon voisinage. ■



Photo : Catherine Production

Appel

Créé en 2003, le Groupe mammalogique d'Auvergne (GMA) compte une cinquantaine d'adhérents dont quatre ou cinq membres très actifs. Sa mission : connaître et faire connaître les mammifères sauvages, en particulier les "petits", ceux auxquels on s'intéresse (trop) peu. Cette année, par exemple, le blaireau et le campagnol amphibie font l'objet de toutes les attentions.

Le GMA (l'espèce existe aussi dans d'autres régions) lance un appel aux bonnes volontés, toutes les contributions sont les bienvenues.

▲ Groupe mammalogique d'Auvergne, Montcoquet
03 500 Monetay-sur-Allier
assogma@mammiferes.org
06 84 49 58 10

1. Le lérotin et le loir d'Ognev vivent dans des contrées lointaines, Europe centrale ou Proche-Orient et Asie.
2. Chez les loirs, le nid d'hibernation ne sert pas à la reproduction, et réciproquement.

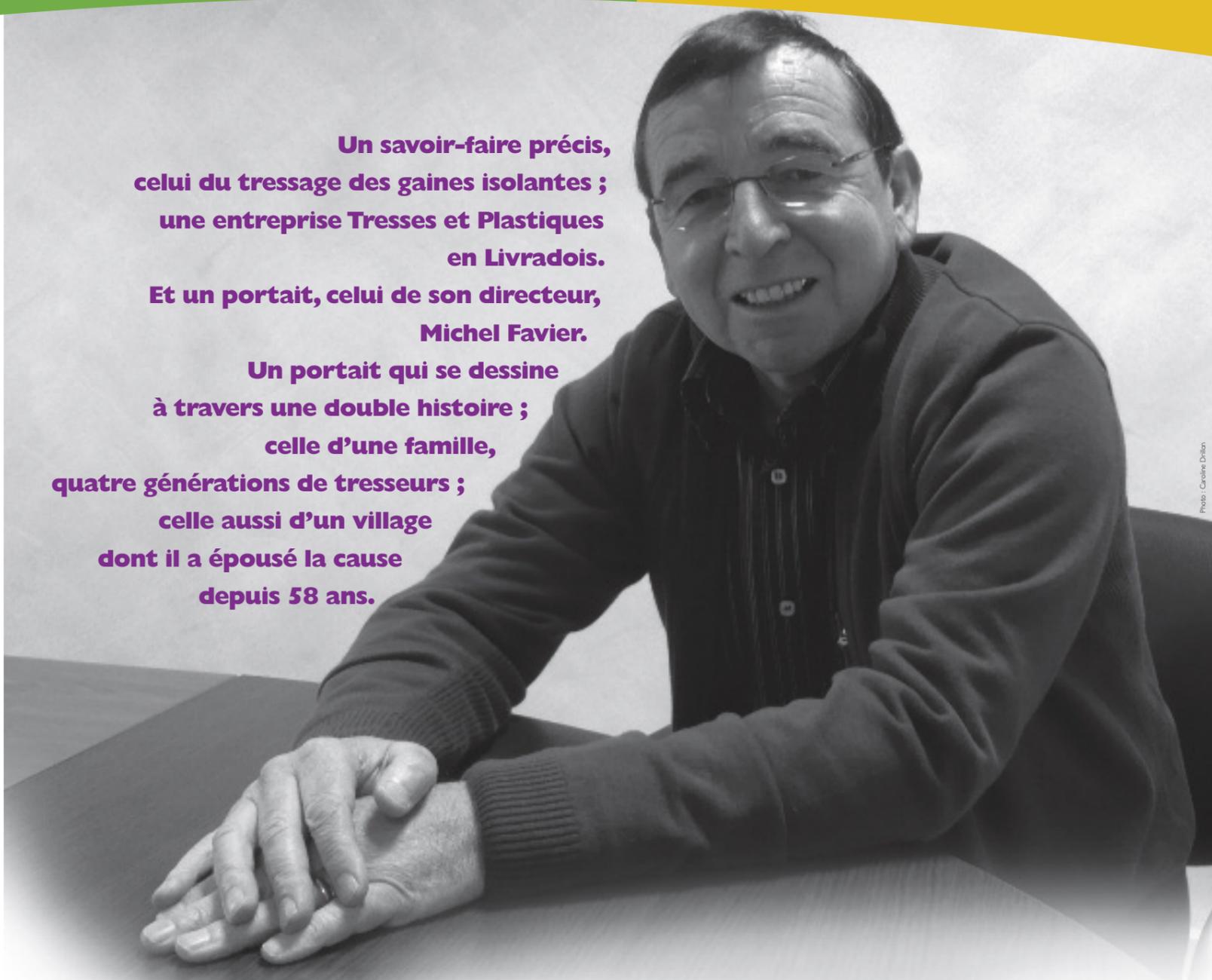
Car Michel Favier est né ici, à Bertignat, dans la maison familiale qu'il occupe aujourd'hui et qui jouxte son usine. Une usine qu'il a installée dans les bâtiments de l'ancien couvent où il allait jadis à l'école.

Départ d'Ambert

C'est son grand-père, Eugène Sauvade, qui, en 1927, crée la première édition de la future entreprise. Sur le site de La Ribeyre, près d'Ambert. Il restaure un vieux moulin, jadis utilisé pour fabriquer du papier, et y installe des métiers à tresser. Il possède, à l'époque, deux cents fuseaux et fabrique de la tresse conventionnelle, des lacets plats, des lacets de souliers, de la serpentine, des pattes de bretelles. Et, à l'âge où beaucoup aujourd'hui se prennent à rêver à une retraite imminente et oh combien méritée, à 63 ans, il décide de diversifier son activité en se lançant dans la production de la gaine isolante à base rayonne. Car, digne précurseur d'une dynastie qui va se passionner, après lui, pour l'art et la manufacture de la tresse, il pressent que son métier mérite d'évoluer.

D'autant qu'il sait déjà que son entreprise ne disparaîtra pas et que son gendre lui succèdera. En effet, Marcel Favier se lance à son tour dans l'aventure de la tresse. Il agrandit les locaux, achète de nouveaux métiers et initie le tressage en fils de verre. En 1973, la TPL, société Tresses et Plastiques en Livradois, est fon-

**Un savoir-faire précis,
celui du tressage des gaines isolantes ;
une entreprise Tresses et Plastiques
en Livradois.
Et un portrait, celui de son directeur,
Michel Favier.
Un portrait qui se dessine
à travers une double histoire ;
celle d'une famille,
quatre générations de tresseurs ;
celle aussi d'un village
dont il a épousé la cause
depuis 58 ans.**



Histoire de famille

dée ; l'entreprise est scindée en deux parties, l'une qui reste à Ribeyre, l'autre qui s'installe à Bertignat : elle deviendra l'usine de vernissage et de finition des produits. Car le problème s'est posé depuis quelques années déjà de sortir du carcan de la sous-traitance pour proposer des produits finis.

La route de la tresse

C'est l'année suivante, en 1974, que Michel, rejoint son père. L'usine se lance dans la production de gaines isolantes. L'année suivante, son frère entre à son tour dans la société. Les rôles se répartissent : Michel prend en charge le site de Bertignat ; Jean-Claude assure la pérennité de l'usine de la Ribeyre. C'est l'époque où la tresse doit prendre un virage serré pour survivre. C'est l'époque aussi où les deux frères démontrent que rien n'est impossible et qu'on peut, avec du courage et de la ténacité, faire évoluer un savoir-faire, trouver de nouveaux débouchés à un métier traditionnel. Michel et sa femme, Nicole, arpentent les routes pour trouver de nouveaux clients. Et de nouvelles idées pour diversifier leur production. Les frontières s'effacent. Direction l'Italie, l'Angleterre... Aujourd'hui, TPL exporte ses produits dans plus de 36 pays à travers le monde. Des produits qui n'ont plus grand-chose à voir avec les premières réalisations du grand-père. Sollicités par Michel, les scientifiques sont entrés dans la danse, pour mettre au

point diverses inventions, comme le séchage aux UV des vernis qui recouvrent les gaines, par exemple. Mais nul doute que le fantôme d'Eugène, si l'envie lui prenait de revenir faire un tour en territoire auvergnat, se repèrerait très bien dans le tressage composite, les gaines très hautes températures et les gaines thermorétractables qui sortent désormais des machines. C'est toujours finalement une histoire de fils qui se croisent, de filiations aussi qui s'entrecroisent. Car, très naturellement, les enfants de Nicole et Michel sont venus rejoindre leurs parents dans l'entreprise. Marie s'est installée à la partie commerciale ; Harold met à la disposition de l'entreprise familiale ses compétences d'ingénieur, pour fédérer les usines auvergnates et la structure de production acquise récemment en Italie. Matthieu, lui, épaula son père au quotidien : dans un an et demi, il prendra officiellement la direction de TPL. En toute quiétude. Le passage de relais est depuis longtemps préparé.

Bertignat !

Le géographe Jean Varlet évoquait, dans l'une de ses publications, en parlant de la tresse en pays d'Ambert, le fait que "se trouvent donc réunis ici les éléments d'une réussite industrielle souvent méconnue qui interpelle le chercheur par sa forme et par ses conditions (...) Le renouvellement d'une industrie ancienne dans des conditions a priori peu favora-

bles (enclavement, diminution du réservoir de main d'œuvre rurale) ne laisse pas d'étonner (...)"¹ A cette question sous-jacente, Michel Favier a la réponse du bon sens. Celui d'un chef d'entreprise qui, planté au milieu de ses machines, dans l'un de ses ateliers, vous glisse à l'oreille qu'il n'y a pas de secret et que "pour qu'une société fonctionne correctement, bien sûr il faut qu'il y ait un patron. Mais il faut aussi et surtout des employés, et des employés qui aiment leur métier. Et pour qu'ils aiment leur métier, il faut qu'ils soient heureux dans leur entreprise, heureux parce qu'ils sont respectés, et estimés pour leurs compétences et leur savoir-faire. C'est comme ça que les choses se font" ; c'est comme ça que le monde avance et que la tresse se constitue au cœur du Livradois, très près du Forez. Alors la retraite, oui bien sûr. Mais à condition de pouvoir encore "donner un coup de main, garder un pied dans l'entreprise". Comme son père, Marcel qui, âgé de 88 ans, vient encore le week-end faire tourner une machine, et fabriquer un morceau de tresse, comme ça, juste pour le plaisir. "J'aimerais bien continuer à m'occuper de la recherche, par exemple". Il y a encore tellement d'idées à avoir, tellement de belles rencontres à organiser entre les scientifiques et les tresseurs, tellement de micro-mondes à créer dans l'univers de la tresse. Il y a aussi un rôle de grand-père à assurer auprès des petits-enfants, à qui

il pourra raconter la belle histoire d'une famille de tresseurs ; une histoire dont ils pourront être les acteurs un jour, s'ils le désirent. Il y a encore un mandat de premier adjoint à assurer jusqu'au bout, et, à la clef, des idées, des envies, des projets aussi à mener à bien, comme celui de l'"éco-hameau" qui devrait s'installer dans un avenir proche sur les hauteurs de Bertignat. Un quartier durable, le premier en Auvergne. Dix parcelles pour construire des maisons individuelles passives avec des matériaux naturels et locaux en cohérence avec l'architecture du bourg, un équipement communal, des logements sociaux en locatif, la mutualisation de certains équipements comme la récupération des eaux de pluie, une belle façon d'intégrer les nouveaux arrivants dans le village. Une jolie manière aussi pour l'ancien pompier – trente années de caserne, à Bertignat ; le casque trône encore au sommet d'une armoire dans son bureau – de continuer à s'occuper des autres. Des voyages ? Oui peut-être, mais pas trop loin – "le sud de la France" –, et

pas trop longtemps. Parce que s'éloigner de Bertignat, de l'ancienne école conventuelle qu'il a jadis fréquenté quand il était gamin et qui héberge aujourd'hui ses machines, ses hommes et son entreprise, s'éloigner de son village, de sa mairie, de son conseil municipal et de ses administrés, c'est difficile, sinon impossible. Pour Michel Favier, prisonnier volontaire et heureux d'une trame de fils humains qu'il a entrecroisés, sa plus belle réalisation est sans conteste cette tresse sociale très serrée qu'il a construite au fil des années, son attachement atavique à un savoir-faire, à un pays, et à un village. Une vraie profession de foi. La preuve, et en images. Il est temps pour Michel, afin d'illustrer ce portrait, de souscrire à l'inévitable séance de photographies. Regard inquiet, sourire crispé. Comment contourner l'obstacle ? Une idée, une seule, la bonne : renvoyer aux calendes grecques la sempiternelle locution fromagère anglicisée et la remplacer par un nom, celui d'un village : "Bertignat !". Et le regard de Michel Favier de s'illuminer, tandis qu'apparaît sur son visage le sourire le plus franc, le plus joyeux, le plus honnête qui puisse exister. ■

Caroline Drillon

▲ FAVIER TPL
Le Bourg
63480 Bertignat
Tél. 04 73 82 12 93
www.favier.com

1. "Gestion des espaces fragiles en moyenne montagne. Massif central Carpatés polonaises". Jean Varlet, Clermont-Cracovie 1997, Presses Universitaires Blaise Pascal Clermont-Ferrand (PUBP), Céramac 9, 1 janvier 1997.